



NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

HEGENHEIM, le 25.2.2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous informer que les travaux de restructuration du collège engagés entreront dans une nouvelle phase début 2026. Concrètement, la construction de l'extension au droit de la cour actuelle impliquera la présence simultanée de plusieurs entreprises.

Compte tenu de l'exiguïté du parking existant situé rue du Collège, nous avons sollicité l'autorisation de la ville de HEGENHEIM afin de bénéficier d'une autorisation de stationnement temporaire sur la rue du Lertzbach (limite Nord Est).

Il s'agira d'une zone réservée au stationnement des véhicules légers des entreprises.
L'autre côté de la rue sera lui interdit au stationnement.

Le taux d'occupation de ces places de stationnement provisoires est appelé à varier en fonction des pics d'activité.

La complexité des travaux associée au manque de disponibilité foncière sur le terrain rendent cette organisation incontournable.

Nous espérons limiter autant que possible la gêne occasionnée et profitons de la présente pour vous remercier, par avance, pour votre compréhension.

Je reste à votre entière disposition pour tout échange ou complément d'information sur ce sujet.

Pour la direction de l'établissement et pour la CeA

Emile WALCH

Chargé d'opération (Direction de l'Immobilier CeA)

Emile.Walch@alsace.eu / 06 89 28 08 11

ETAPE 2 : démolitions et construction de l'extension

Accès chantier

Accès principal élèves

Durée 12 à 18 mois
Objectif livraison extension :
reentrée 2027

